

Note de service

Memo

Date	Le 1 ^{er} mai 2020 / May 1, 2020
Dest. / To	Tous les employés / All employees
Copies à / To	Équipe de leadership / Leadership Team

Congés annuels – Note à l'intention des employés

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre la pandémie, le Réseau de santé Vitalité a dû revoir ses politiques élaborées à l'origine pour un mode de fonctionnement « normal ». Nous avons par le fait même dû convenir avec les syndicats des articles des conventions collectives devant être assouplis. Ainsi, nous avons adapté l'application de certaines politiques et de certains processus afin d'offrir une certaine souplesse aux employés et à l'organisation.

Les congés annuels visent à offrir des périodes de repos du travail. Normalement, le Réseau encourage ses employés à prendre des congés annuels. L'utilisation opportune et régulière des congés annuels favorise l'équilibre travail-vie personnelle et est bénéfique pour le bien-être, le stress et la santé en général de chacun.

Habituellement, les gestionnaires approuvent les demandes de congés annuels soumises selon le processus en vigueur, en fonction de l'ancienneté et des besoins opérationnels. Travaillant de concert avec les syndicats, le Réseau avait reporté le processus de sélection des congés annuels pour permettre aux employés et aux gestionnaires de se concentrer sur la lutte initiale contre la pandémie. Nous savons cependant que les congés annuels sont essentiels pour nos employés et qu'il est bon pour la santé mentale et le bien-être des employés de savoir quand ils peuvent être pris.

En consultation avec ses partenaires, le Réseau invitera les employés à soumettre leurs demandes de congés annuels, selon le processus habituel, à leur gestionnaire comme suit : membres du Syndicat du Nouveau-Brunswick (PSSS), entre le

Vacation – memo to employees

During Vitalité Health Network's response to the pandemic event, we have had to review our policies originally developed for more "business as usual" circumstances. We also had to discuss with our unions which collective agreement articles would need to be relaxed. As a result, we have adapted the application of certain policies and processes to provide flexibility and support to employees and the organization.

Vacation is intended to provide periods of rest from work. As a norm, Vitalité Health Network encourages its employees to take vacation time every year. Timely and regular use of vacation promotes work-life balance and is beneficial to our well-being, stress and overall health.

As normal practice, managers approve vacation requests submitted via the annual process based on seniority and operational requirements. Vitalité Health Network, working with its unions, opted to delay the April vacation process to allow employees and managers to focus on the initial pandemic response. We know, however, that vacation time is crucial to our employees and knowledge of when time off can be provided is in and of itself valuable to our mental health and well-being.

In consultation with our partners, Vitalité Health Network will be asking employees to provide their vacation requests, in accordance with the standard annual vacation request process, to their managers between May 1 and May 15, 2020 for

1er mai et le 15 mai 2020 et membres du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, membres du Syndicat du Nouveau-Brunswick (PSM) et membres du SCFP 1252, entre le 1er mai et le 31 mai 2020. Les gestionnaires auront ensuite jusqu'au 30 juin 2020 (selon le syndicat auquel appartiennent les employés) pour revoir et afficher le calendrier des congés annuels de l'année 2020-2021.

Les membres du personnel cadre seront invités à soumettre leur demande de congés annuels pour l'année 2020-2021 selon la manière habituelle dans leur secteur.

Veuillez également noter que les vacances prévues pour mai et juin seront honorées si les besoins opérationnels du service le permettent. Les vacances annulées ou refusées pendant l'année de vacances 2019-2020 en raison de la pandémie de COVID-19 seront automatiquement reportées sur l'année de vacances 2020-2021. Pour plus de clarté, les employés concernés ne seront pas tenus de demander la permission de reporter ces vacances.

Nous avons bon espoir que nos efforts soutenus pour aplatir la courbe seront fructueux et que la situation sera quelque peu atténuée pendant la période estivale. Cependant, le Réseau tient à rappeler qu'il pourrait lui être impossible d'accorder des congés si l'état d'urgence sanitaire se prolonge et/ou si les efforts de lutte contre la COVID-19 demeurent élevés. En pareil cas, les employés seront informés de la situation avant que le calendrier de vacances ne soit affiché et ceux dont la période de congés choisie pourrait être touchée auront la possibilité de soumettre de nouvelles dates de congés annuels.

members of New Brunswick Union (SHCP) and between May 1 and May 31, 2020 for members of the New Brunswick Nurses Union, New Brunswick Union (MSP) and CUPE 1252. Managers will then have until June 30, 2020 to review (depending on the bargaining unit to which employees belong) and post the vacation calendar for 2020-2021.

Non-bargaining will submit their vacation requests for 2020-2021 in accordance with their unit/department's normal practices.

Also, please note that scheduled Vacations for May and June will be honoured where operational requirements permit. Vacations cancelled, or denied, during the 2019-2020 vacation year due to the COVID-19 pandemic will be automatically carried over to the 2020-2021 vacation year. For greater clarity, such employees will not be required to request permission to carry over such vacation entitlement.

We are hopeful that our continued efforts to "flatten the curve" will have a positive outcome and that we could see some relief in the summer months. However, it is important to realize that Vitalité Health Network may not be able to grant time off while the state of emergency and/or while elevated COVID-19 response efforts persist. These potential impacts will be communicated to employees before the finalized vacation calendar is posted and those who have selected dates that could potentially be impacted will be given an opportunity to re-select.

Réjean Bédard

Directeur des Ressources humaines – Relations de travail /
HR Director – Labour Relations